APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Exploitation d'une plateforme agricole et agroalimentaire de 500 m² à N'Douci – Côte d'Ivoire

Mise à disposition d'une infrastructure nouvellement construite pour des activités de production, de transformation, de stockage, de commercialisation et de services agricoles

Date limite de soumission : 15 décembre 2026

---

1. Contexte et objet de l'appel

DIRECT IMPACT PARTNERS est une entreprise spécialisée dans le développement et la mise à disposition d'infrastructures agricoles et agroalimentaires, destinées à être exploitées par des tiers. (https://directimpactpartners.com/fr)

Dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les chaînes de valeur agricoles, à développer la transformation locale et à favoriser l'entrepreneuriat agroalimentaire, nous lançons un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'une infrastructure située **à l'entrée de la ville de N'Douci, en Côte d'Ivoire**.

Cette infrastructure, nouvellement construite et dont la livraison est prévue en **décembre 2026**, est destinée à accueillir des activités dans les secteurs agricole / agroalimentaires portées par des coopératives, groupements de producteurs, entreprises, transformateurs ou investisseurs.

Nous recherchons **un partenaire** capable de valoriser durablement l'ensemble de cet espace, dans le cadre d'un partenariat commercial reposant sur une location de longue durée ou sur un prélèvement financier par kilogramme de produit entrant ou sortant de la plateforme, assorti d'un minimum garanti.

Une attention particulière est accordée aux projets de production et de commercialisation d'attiéké, pour lesquels nous pouvons également faciliter l'acquisition d'équipements de transformation.

2. Présentation de l'infrastructure disponible

Située à 1km de l'entrée de la ville de N'Douci, la plateforme est bâtie sur une superficie de 500 m², entièrement recouverte d'un hangar d'une hauteur de 5,80 mètres.

L'infrastructure, nouvellement construite, comprend les installations suivantes :

Caractéristiques	Description
Superficie bâtie	500 m²
Configuration	Hangar ouvert sur les côtés
Aménagement du sol	Terrain entièrement terrassé, avec finition en gravier
Espaces bétonnés	Deux surfaces distinctes de 30 m² et 40 m², soit 70 m² au total
Récupération des eaux pluviales	Une gouttière installée
Approvisionnement en eau	Un puits
Installations sanitaires	Une toilette
Équipement mobile	Une cage déplaçable de 18 m² pouvant notamment servir de structure pour une serre de séchage
Éclairage	Éclairage solaire
Sécurité	Caméras de surveillance solaires
Électricité	Installation solaire permettant d'alimenter des équipements de bureau de faible consommation (ordinateur, ventilateur, etc.). Une installation CIE ou par générateur est à prévoir pour l'utilisation de machines.
État de l'infrastructure	Nouvellement construite
Livraison prévisionnelle	décembre 2026

La plateforme offre une configuration polyvalente permettant d'envisager différentes activités agricoles et agroalimentaires, sous réserve des équipements et des conditions techniques propres à chaque activité.

3. Activités et usages éligibles

Le présent appel est ouvert à un large éventail d'activités relevant des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires.

Les candidats peuvent proposer une activité unique ou un modèle d'exploitation combinant plusieurs usages complémentaires.

Tableau consolidé des activités envisageables

Domaine d'activité	Exemples d'usages et d'activités
1. Stockage agricole	Stockage de maïs, riz paddy, manioc sec, cossettes, arachides, soja, haricots, semences, noix de cajou et autres produits agricoles
2. Conservation post-récolte	Conservation temporaire de fruits et légumes, prérefroidissement, stockage frigorifique modulaire et services de conservation
3. Collecte et agrégation	Centre de collecte villageois, regroupement des récoltes, pesée, achats groupés, constitution de lots commerciaux et centralisation des productions
4. Tri et conditionnement	Tri, calibrage, nettoyage, ensachage, étiquetage, emballage, préparation de commandes et standardisation des produits
5. Séchage et déshydratation	Séchage de céréales, cossettes de manioc, fruits, légumes, piment, gingembre, attiéké déshydraté et autres produits agricoles
6. Transformation primaire	Décorticage, égrenage, broyage, mouture, râpage, pressage, concassage et fabrication de farines
7. Transformation agroalimentaire	Production d'attiéké, gari, farines alimentaires, jus, purées, épices, chips de plantain et autres produits transformés
8. Logistique et distribution	Plateforme logistique agricole, préparation de livraisons, stockage de caisses, organisation de tournées et distribution vers les marchés
9. Services aux producteurs	Location de machines, fourniture d'intrants, mécanisation partagée, services de pesée et équipements mutualisés
10. Commercialisation agricole	Marché de gros, ventes B2B, ventes groupées, centrale d'achat, contrats d'approvisionnement, négoce et organisation de transactions agricoles
11. Formation et innovation	Formations agricoles, démonstrations techniques, incubateur rural, expérimentation de technologies agricoles, contrôle qualité et traçabilité
12. Économie circulaire	Compostage, préparation de substrats, valorisation de résidus agricoles, production d'aliments pour animaux et fabrication de briquettes de biomasse

Cette liste est indicative et non exhaustive. Toute autre proposition contribuant à la valorisation des productions agricoles, à la création de valeur ajoutée locale ou au développement de services agricoles pourra être étudiée.

Les activités proposées devront être compatibles avec les caractéristiques de l'infrastructure et respecter les exigences applicables en matière de sécurité, d'hygiène, d'environnement et d'exploitation.

Nous souhaitons particulièrement encourager l'implantation d'une unité de production d'attiéké au sein de la plateforme. Pour les projets de production d'attiéké présentant un potentiel économique et opérationnel convaincant, nous pouvons accompagner les porteurs de projets dans l'identification, la sélection et la facilitation de l'acquisition de machines et équipements de transformation. Les modalités de cet accompagnement seront étudiées au cas par cas,

4. Modalités de partenariat et d'exploitation

Nous proposons deux principaux modèles de partenariat, pouvant être adaptés selon la nature et l'envergure du projet.

Option A — Location de longue durée

Le partenaire exploite l'ensemble de l'infrastructure dans le cadre d'un contrat de location de longue durée. Il finalise les investissements complémentaires et aménagements additionnels au démarrage de son activité.

Le montant du loyer, la durée du contrat et les autres conditions seront négociés selon le projet proposé.

Option B — Prélèvement par kilogramme, avec minimum garanti

Le partenaire exploite l'ensemble de l'infrastructure en contrepartie d'un **prélèvement financier fixe, exprimé en FCFA par kilogramme de produit entrant ou sortant de la plateforme**.

Ce modèle prévoit un système de pesée, de suivi et d'enregistrement des quantités. Le montant du prélèvement par kilogramme, le minimum garanti et les autres conditions seront négociés avec le partenaire retenu.

Possibilité de partenariats adaptés

Nous pouvons également étudier des propositions d'exploitation combinant plusieurs activités agricoles et agroalimentaires complémentaires, dans le cadre d'un contrat unique avec le partenaire sélectionné.

Les candidats sont invités à préciser leur modèle économique préféré et à formuler une proposition financière.

5. Profils des candidats recherchés

L'appel est ouvert notamment :

- Aux entreprises agricoles et agroalimentaires.
- Aux unités de transformation existantes souhaitant se développer.

- Aux coopératives agricoles et organisations de producteurs.
- Aux groupements de femmes transformatrices.
- Aux entrepreneurs et PME agroalimentaires.
- Aux commerçants, grossistes, agrégateurs et distributeurs de produits agricoles.
- Aux prestataires de services agricoles et logistiques.
- Aux investisseurs et promoteurs de projets agro-industriels.
- Aux organisations souhaitant développer des plateformes de services agricoles mutualisés.

Les candidatures peuvent être individuelles ou présentées en consortium, sous réserve de la désignation d'un interlocuteur et d'un partenaire contractuel principal unique.

6. Contenu attendu des manifestations d'intérêt

Les candidats sont invités à transmettre un document de 10 pages maximum comprenant :

A. Présentation du candidat

- Nom de l'entreprise, de la coopérative ou du porteur de projet.
- Statut juridique, si disponible.
- Localisation et coordonnées.
- Présentation succincte des activités et de l'expérience.

B. Description du projet envisagé

- Activité ou combinaison d'activités proposées.
- Produits agricoles concernés.
- Description des opérations prévues sur le site.
- Équipements et machines nécessaires.
- Besoins éventuels en eau, énergie et autres services.

C. Prévisions d'exploitation

- Volumes estimés de produits traités, stockés, transformés ou commercialisés, en kilogrammes ou tonnes par mois.
- Calendrier prévisionnel de démarrage.
- Emplois directs envisagés.
- Principaux marchés ou clients ciblés.

D. Proposition de partenariat

- Modèle privilégié : location de longue durée ou prélèvement par kilogramme avec minimum garanti.
- Proposition financière indicative.
- Durée d'exploitation souhaitée.
- Investissements et équipements que le candidat envisage de mobiliser.
- Besoins éventuels d'accompagnement

Les candidats sont invités à transmettre une présentation succincte de leur activité, de leur expérience, de leur projet d'exploitation et de la formule de partenariat souhaitée. Les

coopératives et groupements informels peuvent également candidater. Aucun plan d'affaires, ni document administratif particulier n'est exigé à ce stade.

7 Critères de sélection

Les propositions seront examinées principalement sur la base de :

- La pertinence de l'activité proposée et son potentiel de développement.
- La motivation et la capacité du candidat à exploiter durablement l'infrastructure.
- Les perspectives commerciales de l'activité envisagée.
- La proposition financière, qu'il s'agisse d'une location ou d'un prélèvement par kilogramme avec minimum garanti.
- Les retombées locales, notamment la création d'emplois et les opportunités pour les producteurs, les femmes et les jeunes.

8. Processus de sélection

Le processus se déroulera selon les étapes suivantes :

1. **Réception des manifestations d'intérêt** et des propositions d'exploitation.
2. **Présélection des candidats** sur la base des informations communiquées.
3. **Échanges techniques** avec les candidats présélectionnés.
4. **Discussion des modalités commerciales et opérationnelles**
5. **Sélection d'un partenaire et contractualisation** pour l'exploitation de l'ensemble de la plateforme.

Nous nous réservons la possibilité de ne retenir aucune proposition si les conditions techniques, économiques ou contractuelles ne sont pas jugées satisfaisantes. La publication du présent appel ne constitue pas un engagement de contractualisation.

9. Soumission des candidatures

Les entreprises, coopératives, entrepreneurs et organisations intéressés sont invités à transmettre leur manifestation d'intérêt par courrier électronique.

Objet du courriel : Manifestation d'intérêt – Exploitation de la plateforme agricole de N'Douci

Adresse de soumission : team@directimpactpartners.com

Date limite de soumission : 15 décembre 2026

Les visites du site sont fortement encouragées et pourront être organisées sur rendez-vous en appelant le 05 00 66 00 00 | 07 77 60 93 61 (Mr. N'Dri).

Les candidats peuvent également adresser leurs demandes d'informations complémentaires à la même adresse électronique.

Images de la plateforme de N’Douci



